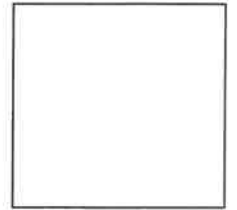




REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune de SAVAS-MEPIN



ARRETE 2024 - 30

BD

De non opposition, avec prescriptions, à une déclaration préalable
Au nom de la commune de SAVAS-MEPIN

Le Maire de SAVAS-MEPIN, Isère,

Vu la déclaration préalable présentée le 02 février 2024, Par M. ESCOFFIER Ludovic,
Adresse des travaux : 53 impasse de Bonnevaux – 38440 SAVAS-MEPIN
Et enregistrée par la Mairie de SAVAS-MEPIN sous le numéro :
DP 038 476 24 10001

Vu le code de l'urbanisme,
Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 17 décembre 2019,
Vu la Modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvée le 13 décembre 2021,
Vu la Modification Simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvée le 11 juillet 2022 ;
Vu la Modification Simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvée le 10 juillet 2023 ;

Considérant que le projet, objet de la déclaration, consiste, sur un terrain situé 53 impasse de Bonnevaux à SAVAS-MEPIN, Isère, en la réalisation d'une :

SUPPRESSION DE LA PORTE DE GARAGE ET CREATION D'UNE FENÊTRE

ARRETE 2024-30

Article 1

Le pétitionnaire est autorisé à réaliser ses travaux.

Article 2

La construction devra correspondre aux plans.
Suppression de la porte de garage ; recréation d'une partie du mur en créant une ouverture de fenêtre - en PVC couleur blanche ; mur de couleur identique à la façade de la maison.
Remplacement sur la façade Nord-Est.

Article 3m

Zone UC du PLUI.

Fait à SAVAS-MEPIN, le 12 février 2024
Le Maire, Bertrand DURANTON

